

Paris, le 30 juin 2004



Région **Ile de France**

**Groupe Communiste- Alternative Citoyenne- Républicain  
(CACR)**

**Contact presse :**

**Eric Defouilhoux**

**Tel : 01 53 85 70 06 - 06 71 04 88 01**

**Fax : 01.53.85.68.59**

**[eric.defouilhoux@wanadoo.fr](mailto:eric.defouilhoux@wanadoo.fr)**

**Site internet : [www.eluscruidf.org](http://www.eluscruidf.org)**

### Squatt de Cachan

## **Près d'un millier d'hommes, femmes, enfants menacés d'expulsion dans les jours à venir**

A Cachan, dans le Val-de-Marne, un immeuble désaffecté de plus de 300 chambres, situé au sein de la résidence universitaire de l'école normale supérieure est occupé depuis plusieurs mois par un millier de personnes dont près de 150 enfants en bas âge. Cette population comporte un certain nombre de personnes de nationalité française mais beaucoup sont originaires d'Afrique (Mali, Côte d'Ivoire et Maghreb).

Nombre de ces familles sont en situation régulière ou en cours de régularisation. Leur principal point commun : n'avoir pas eu accès au logement social.

A la demande de la SIC Habitat, propriétaire de l'immeuble, un jugement ordonne l'expulsion des occupants de l'immeuble afin de le remplacer par un parking.

Ces familles seront expulsées dans les semaines à venir sans qu'aucune perspective ne soit ouverte quant à leur relogement, voir même à leur hébergement. Cette situation est inacceptable. Elle interroge l'ensemble des élus locaux, départementaux et régionaux.

Pour trouver une issue durable à ce drame social et humain, il faut travailler à d'autres solutions, plus complexe que la simple expulsion, en mobilisant des moyens conséquents pour répondre aux besoins de ces familles. Il serait illusoire de demander à la ville de Cachan ou aux communes alentours de prendre seules en charge le relogement ou l'hébergement de ces familles.

Dans ce drame, les responsabilités sont cernées : d'abord celle de l'Etat, qui ne répond pas aux besoins de logements des plus démunis depuis de longues années, et qui, malgré les grandes déclarations, n'assume pas une prise en charge réelle de ces familles : dans le Val-de-Marne, les structures d'hébergement d'urgences sont occupées à 170% de leurs capacités, 365 jours par an !

Considérant qu'aucune enquête sociale n'a été faite pour évaluer la situation, au vu du refus des autorités préfectorales de réunir les parties prenantes pour un examen des problèmes posés par l'expulsion, nous demandons immédiatement la suspension de l'ordonnance d'expulsion en l'absence de propositions d'hébergement ou de relogement dignes. Nous réclamons la mise en place d'une table ronde réunissant l'Etat et ses représentants, les élus locaux, les représentants des familles, afin qu'une solution humaine soit trouvée à ce drame digne d'un autre âge en se rapprochant en priorité des communes qui ne respectent pas la loi de Solidarité et de Renouveau Urbain.

**Malika Zédiri**

Membre de la commission logement du Conseil régional

**Déclaration**

This document was created with Win2PDF available at <http://www.daneprairie.com>.  
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.